



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



## Valeurs organisationnelles

Nos valeurs organisationnelles nous guident dans nos choix opérationnels et stratégiques et constituent la base de toutes les décisions que nous prenons. Elles sont intégrées dans chaque processus lié au personnel. Tous les collaborateurs sont évalués par rapport aux valeurs organisationnelles.

Nos valeurs organisationnelles sont les attributs de caractère de notre organisation, créent notre identité, génèrent la perceptibilité et s'arriment aux besoins et/ou aux sensibilités de nos groupes de parties prenantes externes tels que les bénéficiaires, les partenaires, les donateurs.

Si les valeurs organisationnelles sont principalement destinées à nos relations avec les parties prenantes externes, elles sont également applicables en interne, entre nous tous et toutes. Elles nécessitent un comportement engagé de la part de tous et toutes les employés jusqu'à la Directrice Générale. Idéalement, les employés s'identifient avec ces cinq valeurs organisationnelles et agissent ensuite de manière authentique.

*Nous avons identifié cinq nouvelles valeurs organisationnelles, basées sur notre longue expérience de travail pour les enfants, nos principes et approches acquis et profondément enracinés, et inspirées par les ambitions de notre stratégie globale. Lever certains de nos principes d'action actuels au rang de valeurs organisationnelles nous donne la possibilité de les faire rayonner dans toute l'organisation.*

Nous avons choisi une nomination de valeurs en deux mots, car les "jumeaux" sont fortement liés entre eux. L'une sans l'autre laisse une partie importante derrière elle.

**Les valeurs organisationnelles sont applicables à tous et toutes les collaborateurs, y inclut la direction et le Conseil de fondation.**

**Nous visons la pleine intégration de ces cinq valeurs dans la prise de décision et lors de la définition des politiques, des services, des stratégies et des plans d'action, ainsi que dans l'action au nom des enfants, de leurs familles et des communautés, des partenaires, des donateurs et de nous-mêmes.**





Terre des hommes

Aide à l'enfance.

## Participation et Autonomisation

- Nous promovons et renforçons la participation et l'autonomisation.
- Nous créons l'espace pour une participation active et accueillons les contributions des autres.
- Nous sommes sensibles aux besoins des autres d'avoir une influence.
- Nous partageons et déléguons le pouvoir et les responsabilités.

## Innovation et Apprentissage

- Nous promovons une culture de l'innovation.
- Nous valorisons la curiosité, accueillons les nouvelles initiatives et encourageons la créativité.
- Nous accueillons tout apprentissage volontaire et sommes prêts aux essais et aux erreurs.
- Nous favorisons le partage des connaissances, l'apprentissage et nous visons la durabilité.

## Leadership et Excellence

- Nous nous efforçons de donner le meilleur pour le bien-être des enfants. Nous sommes prêts à nous dépasser et à nous projeter dans l'avenir.
- Nous fournissons des programmes et un soutien de qualité. Nous sommes redevables et transparents. Nous usons de notre pouvoir de manière responsable.
- Nous nous positionnons grâce à notre expertise et à notre savoir-faire.
- Nous plaidons pour les droits des enfants à chaque occasion et recherchons activement les opportunités de le faire.

## Partenariat et Collaboration

- Nous faisons confiance aux capacités des acteurs-clés en tant que principaux intervenants et agents de changement. Nous nous appuyons sur leurs forces et sur leurs besoins.
- Nous stimulons la cocréation et valorisons la complémentarité.
- Nous apprécions d'autres points de vue et recherchons collectivement des solutions pragmatiques et innovantes.
- Nous faisons preuve d'humilité, de respect et d'équité et considérons les autres comme des partenaires égaux.

## Diversité et Inclusion

- Nous célébrons la diversité et l'inclusion des personnes.
- Nous nous engageons sincèrement en faveur de la diversité et de l'inclusion et les considérons comme une richesse dans toutes nos activités.
- Nous comprenons les contextes culturels et valorisons les différences.
- Nous nous engageons véritablement en faveur d'un traitement égal.

**Adopté par le Conseil le 10 décembre 2021**

